

# Au fil de l'Aber ... A hed an Aber...



Bulletin d'information trimestriel  
Janvier 2024

## Dans ce numéro...

-  L'Edito du Maire
-  La commune
-  Gros plan sur...
-  Biodiversité
-  La vie de l'école
-  Korn ar Brezonneg
-  Agenda

La période de Noël constitue un moment magique pour répandre la joie et l'esprit festif.

Cependant, il est difficile de ne pas ressentir la gravité des conflits qui secouent notre monde. Les événements tragiques qui se déroulent dans plusieurs régions nous préoccupent profondément. Ces moments nous rappellent l'importance de la paix, de la compassion et de la solidarité.

Avec cette période de festivités, il est crucial de se souvenir que celle-ci doit être une période de douceur, de partage et d'empathie envers nos semblables.

N'oublions pas de tendre la main à ceux qui en ont besoin, d'apporter du réconfort à ceux qui traversent des moments difficiles. Vous avez montré lors de la tempête de novembre dernier vos valeurs de solidarité et de compréhension.

Ensemble, en 2024, en réaffirmant celles-ci, nous contribuerons à notre échelle à créer un monde plus paisible et plus harmonieux.

Que l'année 2024 soit pour vous source de nombreuses satisfactions.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une très bonne année 2024 et une très bonne santé. Bloavez mad, Yec'hed mat dan oll !



Jean-Noël BRIANT,  
Maire

### Krennlavar - Diction

Ma erru Nedeleg ur Sul, war ar roc'h e vez *Si Noël arrive un dimanche, sur le rocher*  
sec'het da lin ha gwerzhed da brozh evit *sème ton lin, et vends ta jument pour acheter*  
prenañ greun. *du grain.*

### Vendredi 19 janvier à partir de 18h00 à l'espace Queffelec : Vœux de la Municipalité

La municipalité invite tous les habitants, tout particulièrement les nouveaux résidents, les responsables d'associations et tous les bénévoles, à assister à la cérémonie.

## Le recensement de la population

Début 2024, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets pour y répondre.

### Le recensement, c'est utile

Le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant sur la commune et les caractéristiques de la population : âges, professions, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Répondre au recensement, c'est

donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin...
- Identifier les besoins de la population et ajuster l'action publique en termes d'équipements, de commerces, de logements...

Il est donc essentiel que chacun y participe.

### Le recensement, c'est simple

Trois agents recenseurs ont été recrutés. Il s'agit de Geneviève Appriou, Annie Charbonnier et Claudine Levy. Toutes trois travailleront sous la houlette d'Annie Paul, coordinatrice communale pour l'enquête de recensement.

Début janvier, elles déposeront une lettre d'information dans vos boîtes aux lettres. A partir du 18 janvier, elles vous remettront une notice d'information, soit dans vos boîtes aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement !**



De gauche à droite : Annie Charbonnier, Claudine Lévy et Geneviève Appriou

**Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, car vous le faites au moment où vous le souhaitez, il n'est pas utile de convenir d'un rendez-vous avec l'agent recenseur pour lui remettre vos questionnaires papier. Moins de formulaires imprimés est aussi plus**

responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, les agents recenseurs vous remettront des questionnaires papier à compléter qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec vous.

**Si vous êtes absent pendant la période de recensement de la population, contactez rapidement la mairie qui vous communiquera vos codes pour vous recenser en ligne.**

Dans tous les cas, **il est indispensable de répondre le plus rapidement à l'enquête.** Cela facilitera le travail des agents recenseurs qui ne seront pas obligés de vous relancer et favorisera ainsi la réussite de l'opération.

### Le recensement, c'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, vos noms et adresses ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Vos réponses sont remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. Enfin, les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

**La municipalité vous rappelle que votre participation au recensement est obligatoire et vous invite à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.**

## Le Conseil Municipal des Jeunes, deux ans de mandat

**Après deux ans de mandat, c'est l'heure du bilan pour les membres du Conseil Municipal des Jeunes.**

« Les matinées vertes étaient importantes pour nous. Muni d'un plan, on a fait une promenade au bord de la mer pour voir où on devait installer des poubelles. On a remarqué que dans certains endroits, il y en avait plein et qu'à d'autres endroits, il n'y en avait pas. On en a donc déplacé certaines. Nous avons visité le centre de tri des déchets Triglaz à Plouédern. Nous avons appris de quelle manière les déchets plastiques sont séparés des déchets en métal (machine avec un aimant pour faire

monter les déchets métalliques, les déchets plastiques restent à l'étage du bas) ».

« Nous sommes allés à Paris en train et nous avons visité le Sénat en compagnie de Nadège Havet et de ses attachés parlementaires. Nous avons découvert l'organisation du Sénat et nous avons vu la bibliothèque. Nous avons été impressionnés par les centaines de livres et les grandes étagères. On a pu, chacun à notre tour, parler au perchoir. Nous avons fait du bateau-mouche et nous avons vu la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, des statues de bronze, l'Obélisque (qui

contient du granit de l'Aber Ildut ».

« On a participé aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Nous étions très contents de participer ».

« Nous avons un projet de banc de l'amitié qui sera installé quand la cour de l'école sera réaménagée ».

« Nous avons beaucoup aimé faire partie du Conseil Municipal des Jeunes, nous avons appris beaucoup de choses. Le mandat était super. Nous avons pris confiance en nous et ça nous donne envie de continuer à nous investir ».

## Un patrimoine plein d'avenir

**Alors que la tempête Ciaran est pour longtemps gravée dans nos mémoires, de récentes publications nous rappellent à quel point il est important de préserver notre patrimoine.**

Les nombreux ports de la côte finistérienne recèlent des traces du passé qui méritent la plus grande attention. Maisons d'armateur, cales, digues de protection, forts, batteries côtières, autant d'éléments du patrimoine bâti que chaque commune

souhaiterait préserver ou mettre en valeur sans avoir nécessairement les outils adaptés pour le faire.



L'**observatoire du patrimoine maritime culturel** créé en 2005, sous la responsabilité de Françoise Péron, a réalisé un inventaire précis du patrimoine bâti des ports finistériens. En 2011, l'**association « Ports d'intérêt Patrimonial »** (PIP) est créée. Une charte unissant et engageant les communes membres est adoptée en 2013.

Les deux premières communes à obtenir le label PIP ont été l'île de Sein et Sainte Marine, suivies de près par Lanildut et Le Conquet en 2014, puis Lampaul-

Plouarzel en 2020 a complété la représentativité du Pays d'Iroise. **Convaincus qu'un patrimoine qui ne sert pas est un patrimoine qui meurt**, les maires s'efforcent non seulement de **maintenir les bâtiments en état**, mais aussi de **leur donner une nouvelle destination quand la fonction première de ces lieux a disparu**. Ils doivent faire preuve de pédagogie pour persuader leurs concitoyens que développement économique et politique patrimoniale ne sont pas antinomiques.

A l'heure où l'on parle beaucoup de retrait de côte et de risque de submersion marine, les digues et les quais du passé seront des remparts d'avenir.

Sauver le patrimoine, c'est aussi l'objectif poursuivi par la **Fondation du patrimoine Bretagne** dans une récente publication : **opportunité de transmettre une culture et une identité d'abord, opportunité de créer de l'activité et de l'emploi ensuite, ou encore opportunité de protéger notre planète et ses écosystèmes...** Mais, soumis à l'usure du temps ainsi qu'à des risques divers comme le vandalisme ou le feu, **le patrimoine requiert toute notre attention pour en préserver la valeur. Le risque de le voir disparaître est réel. Il est de notre devoir collectif d'œuvrer à l'entretien, à la restauration et à la valorisation de ce patrimoine.**

Notre patrimoine est diversifié et les biens qui le composent sont tous

uniques. Ils sont attachés à un lieu précis et reflètent l'histoire, les caractéristiques, les techniques et les savoir-faire de ce lieu.

Les biens patrimoniaux sont constitutifs de l'identité du territoire qui les abrite et de ses habitants : les phares qui bordent les côtes bretonnes sont des éléments centraux dans le sentiment collectif breton.



Protéger le patrimoine, c'est contribuer à **défendre les spécificités d'un territoire.**

Synonyme d'espaces verts, de lieux historiques ouverts à la visite ou d'une offre culturelle riche..., le patrimoine contribue à rendre le cadre de vie plus agréable.

L'activité économique que génèrent certains biens patrimoniaux favorise l'ouverture ou le maintien de commerces et de services.

Protéger le patrimoine, c'est contribuer à **dynamiser son territoire et attirer de nouveaux habitants, mais aussi renforcer l'attractivité touristique associée.**

Protéger le patrimoine, c'est ainsi **contribuer à la création**

**indirecte d'emplois** dans les secteurs touristiques et d'emploi direct dans le secteur du bâtiment (artisans, architectes, conservateurs...) sans oublier les métiers d'arts et savoir-faire qui se transmettent.

Le patrimoine ne se limite pas aux églises et châteaux mais inclut aussi le patrimoine naturel. Ce dernier est constitué de sites remarquables non modifiés par l'homme (grottes, marais, forêts, etc.) mais également des espèces menacées, des écosystèmes marins, etc. D'une extraordinaire richesse, il revêt une importance capitale puisqu'il abrite une partie essentielle de la biodiversité. Mais ce patrimoine est lui aussi soumis à de nombreux dangers puisqu'il est impacté directement ou indirectement par toutes les atteintes portées à l'environnement (artificialisation des sols, changement climatique, etc.).

La biodiversité est d'ailleurs d'une richesse exceptionnelle en France : 10 % de la biodiversité de la planète s'y trouve, dont la majeure partie en Outre-mer. Il est ainsi essentiel de **défendre et protéger ce patrimoine pour préserver l'environnement et sauvegarder nos espaces.**

Protéger le patrimoine, c'est **contribuer à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.**

Sources : Articles de l'association PIP pour le livre « Patrimonial » (Éditions Du Patrimoine Patrimonial) et de la Fondation du Patrimoine Bretagne

## L'atlas de la biodiversité intercommunale

**L'érosion de la biodiversité est aujourd'hui l'affaire de tous. Pour l'enrayer et offrir les meilleures conditions de vie aux espèces des territoires, il est possible et nécessaire d'agir localement.**

Et pour mettre en place des actions concrètes et efficaces afin d'améliorer l'état de biodiversité qui nous rend de nombreux services, il est indispensable de bien la connaître. C'est l'objectif premier de la démarche Atlas de Biodiversité Intercommunale : **acquérir de la connaissance, dresser un état des lieux de la biodiversité sur le territoire.**

Pays d'Iroise Communauté a répondu à l'Appel à Projets lancé par l'Office Français de la Biodiversité et a été retenue pour une mise en œuvre de juin

2023 à juillet 2026. Pendant ces trois années seront menés sur le territoire des **inventaires de la faune, de la flore et des habitats naturels**, en s'entourant d'experts naturalistes (Bretagne Vivante, Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaains, ...).



Fauvette pitchou © Pascal Gautier

De ces inventaires ressortiront les **enjeux de conservation et de restauration de la nature** qui seront

traduits en un **plan d'actions** biodiversité intercommunale.

En parallèle de ce travail, des **événements et journées d'échanges** seront organisés autour de la biodiversité du territoire. Une **newsletter trimestrielle** spécifique à l'Atlas de la Biodiversité sera diffusée à partir de 2024 et des informations sont d'ores et déjà transmises régulièrement sur le site internet de Pays d'Iroise Communauté ([www.pays-iroise.bzh/ma-communauté-de-communes/actions-projets/grands-projets/atlas-de-la-biodiversité-intercommunale-abi-du-pays-diroise](http://www.pays-iroise.bzh/ma-communauté-de-communes/actions-projets/grands-projets/atlas-de-la-biodiversité-intercommunale-abi-du-pays-diroise)) et sur la page Facebook [www.facebook.com/Pays.Iroise.Communaute](http://www.facebook.com/Pays.Iroise.Communaute).

Pour recevoir la newsletter ou pour toute question relative au projet, envoyez un courriel à [chloe.thebault@ccpi.bzh](mailto:chloe.thebault@ccpi.bzh).

# Potager au naturel avec l'association Eco'Lau

Tous les élèves de l'école des Rives de l'Ildut ont débuté un cycle de séances autour du potager au naturel avec Laura Chabot, animatrice de l'association Eco'Lau.

Ce fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir, autour d'ateliers ludiques, les types de légumes, les outils, les strates qui composent le jardin ou bien

encore le compostage.

Enfin tous, petits et grands, ont participé à la réalisation de lasagnes au jardin grâce aux déchets apportés par les uns et les autres à l'école : compost, feuilles mortes, tonte de pelouse, foin ou broyat. La prochaine étape aura lieu à la sortie de l'hiver, au mois de mars : il nous faudra préparer la terre et démarrer les semis en vue des

plantations au printemps. En attendant, il faudra préserver et entretenir nos lasagnes. Tout un programme !



## En ti post wardro Nedeleg

### En ti post wardro Nedeleg

An amzer-mañ, bugale Breiz ne skrivont ket ken d'ar Mabig Jezus evit Nedeleg.

E-giz e lec'h all, e gasont o goulennou d'an "Tad Nedeleg", un den gant ur varo hir, hag a zigas d'ar vugale, bet fur e-pad ar bloaz, o c'halanna da Nedeleg... Koulskoude, ne vez ket atav trugarekeat evel ma vije dleet...

Anaïg a zo ur plac'hig vihan deus Lokouman, ur barrez vad eus bro Leon. Emañ Nedeleg o tostaat met kerent Anaïg n'int ket gwall pinvidig. An tad a zo dilabour hag an ti leun a vugale...

Setu Anaïg deuet ur soñj dezhi, ha da skrivañ d'an "Tad Nedeleg": "Tad Nedeleg, va zad a zo dilabour ha ni zo paour kenañ ; c'hoant em bije da ober kalanna da va breur bihan, da va c'hoar vihan, da va mamm, da va zad. Daoust ha ne c'helfez ket degas din hanter-kant lur, mar plij ? Pokat a ran dit."

Anaïg a lak ar lizer dindan ur c'holoenn-lizer e war pehini hi skriv : "Tad Nedeleg, Ael Kreiz-Noz". Mont a ra da lakaat al lizer en ti-post, goude bezañ goulennet digant he vamm skrivañ an ti-lec'h e tro-kein ar c'holoenn.

En ti-post, Fanchig, ur c'hasser lisiri, a well al lizer, a zigor anezhan, a lenn ar pennad skrid. He galon dener en eus truez eus ar paouer-keaz merc'hig. Hag a ra ur gest e-touez an holl tud o labourat en ti-post. Dastum a ra tregont lur, a lak anezho e-barz ul lizer hag a gas anezho da Anaïg diouz perzh an "Tad Nedeleg".

Anaïg a zigemer al lizer, he digor hag a gav tregont. Kontañ ha diskontañ a ra billiji, hag en em lak en-dro da skrivañ : « Tad Nedeleg, trugarekaat a ran ac'hanoch. Met gwelloc'h e vije bet deoc'h bezañ great ur chekenn din, rak tud an ti-post o deus laeret din ugent lur ! »

*Dastumet gant René Alançon (Saint-Renan)*

### A la poste, vers Noël

A notre époque, les enfants de Bretagne n'écrivent plus au petit Jésus pour Noël.

Comme partout ailleurs, ils s'adressent au « Père Noël », le barbu de la charité qui distribue leurs étrennes aux enfants sages ! Hélas, cette charité est parfois mal récompensée...

Anaïg est une gentille petite fille de Saint-Renan, une commune du Léon. Noël approche mais les parents d'Anaïg sont très pauvres. Le père est au chômage et la maison est pleine d'enfants.

Elle se décide à écrire au « Père Noël » : « Cher Père Noël, papa est au chômage et nous sommes très pauvres. Je voudrais faire des cadeaux à mon petit frère, à ma petite sœur ainsi qu'à papa et maman. Pourrais-tu m'envoyer cinquante francs s'il te plaît ? Je t'embrasse très fort. »

Anaïg met sa lettre dans une enveloppe sur laquelle elle écrit « Père Noël, au Pôle Nord »

Elle poste la lettre après avoir demandé à sa mère d'écrire leur adresse au dos de l'enveloppe.

A la poste, François, un jeune facteur, repère la lettre au tri et se dit « Tiens, une lettre d'enfant au Père Noël ! Qu'est-ce qu'il demande au Père Noël, ce gosse ? » Il ouvre la lettre, la lit et est très touché par sa lecture. « Je vais faire quelque chose » se dit-il. Et François de faire une collecte auprès de ses collègues postiers. Il récolte trente francs, les met dans une enveloppe et les envoie à Anaïg de la part du Père Noël.

Anaïg reçoit la lettre et trouve les trente francs. Elle compte et recompte les billets puis se remet à écrire : « Cher Père Noël, je te remercie beaucoup mais tu aurais dû m'envoyer un chèque parce que les gars de la poste m'ont volé vingt francs ! »

## De janvier à mars

Exposition photographique « Curiosités » de Martine Thépaut

► Jusqu'au 13 janvier - Bibliothèque

Exposition photographique « Le Lieu, un chantier spectaculaire » de Laurent Hervé

► Jusqu'au 29 février - Maison de l'Algue

Matinée jeux de société - Amicale Laique

► Samedi 13 janvier - Espace Queffélec

Lancer de sapins

► Samedi 13 janvier - Hangar du Tromeur

Cérémonie des vœux de la municipalité

► Vendredi 19 janvier - Espace Queffélec

Spectacle de bonne année de l'école

► Samedi 27 janvier - Espace Queffélec

Festival Cinéma / Musique / Gastronomie autour du Portugal

► 2, 3 et 4 février - Espace Queffélec

Matinée jeux de société - Amicale Laique

► Samedi 17 février - Espace Queffélec

Exposition autour de la gestion des émotions

► Du 11 mars au 12 avril - Bibliothèque

Matinée jeux de société - Amicale Laique

► Samedi 16 mars - Espace Queffélec